



« La Fapil

35 ans d'engagement
pour le Logement d'Abord »



fapil

Édition 2023



« Édito

Nous donnons, via cette plaquette, un aperçu concret des actions de notre réseau d'associations au bénéfice des personnes en situation de précarité. Les chiffres-clés présentés sont remontés par nos adhérents grâce à une enquête annuelle, qui fiabilise les informations de terrain et consolide notre stratégie pour une mise en œuvre efficace des principes du Logement d'Abord.

Avec plus de **37 500 logements gérés** (+12% sur 1 an) hors hébergement, les associations de la Fapil sont en mesure de proposer des solutions durables et adaptées à leurs besoins aux personnes en situation de précarité.

Nos adhérents accueillent près de **52 000 ménages** pour les informer de leurs droits et contribuent au relogement de plusieurs milliers de ménages sans domicile chaque année.

Nos adhérents agissent selon les principes clés du Logement d'Abord pour défendre le Droit au logement pour chacun : avoir un logement est un droit fondamental et nos actions concourent à le rendre effectif pour tous.

Depuis toujours, les associations de la Fapil s'investissent dans les politiques publiques et se sont de fait pleinement engagées dans la mise en œuvre des orientations du premier Plan Logement d'Abord.



© Mathieu Delmestre

Forte de l'expérience de ses adhérents, la fédération milite pour un second Plan ambitieux et chiffré, avec davantage de logements véritablement abordables, une ambition renouvelée pour un accompagnement à la hauteur des besoins des publics précaires, un renforcement du pilotage national et local, et un soutien accru aux associations de terrain.

La Fapil associe d'autres acteurs à ses réflexions et actions, convaincue de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

Notre réseau se renforce et accueille aujourd'hui **135 adhérents**, soit une augmentation de 30% en 5 ans. C'est la preuve de son dynamisme pour fédérer les acteurs locaux contre le mal-logement.

Thierry Debrand
Président

« Ce que nous sommes »

La Fapil regroupe des associations qui sont engagées sur le terrain pour loger et accompagner des personnes en situation de précarité. Nos associations développent plusieurs modes d'intervention :

- Elles conseillent et informent les personnes qui rencontrent des difficultés liées au logement.
- Elles produisent des logements de qualité et à très bas niveau de quittance.
- Elles gèrent ces logements dans une optique d'insertion des personnes.
- Elles assurent l'accompagnement social des ménages selon leurs besoins et leurs demandes.

Depuis **35 ans**, la Fapil et ses adhérents mettent en œuvre les principes du Logement d'Abord.



135
adhérents



31
organismes agréés au titre
de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion



51
Agences Immobilières
à Vocation Sociale (AIVS®)

Notre fédération apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

En 5 ans, le nombre d'associations adhérentes a progressé de + 30 %.

La force de notre réseau est de regrouper des organismes qui, dans des territoires aux réalités très diverses, interviennent auprès de tous les ménages en difficulté en développant des actions les plus adaptées aux situations. Ces organismes s'appuient sur la mobilisation de la société civile et sur l'observation fine des réalités locales pour trouver des solutions pérennes aux personnes en difficulté.

En adhérant à la Fapil, ces associations adoptent les principes de notre Charte : le Droit au logement est un droit garanti par la loi, il doit être effectif pour tous et toutes.



« Ce qui nous anime »

« L'idée qu'avoir un logement est un droit fondamental et qu'il est possible d'agir pour que tout le monde bénéficie de ce droit. »

« Agir pour le droit à habiter »

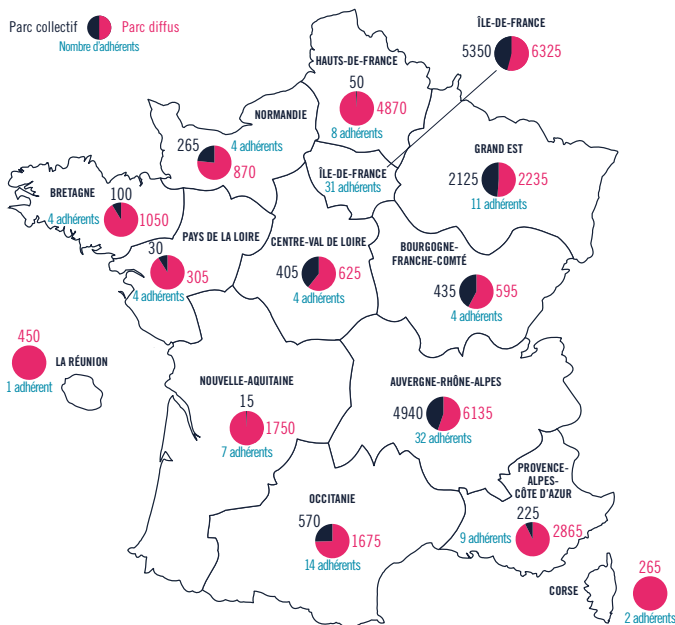
Persuadés que le logement est un élément fondamental pour faire société, nous contribuons aux politiques publiques en nous appuyant sur une analyse des réalités du terrain et sur nos expériences pour promouvoir ce droit à habiter sur l'ensemble du territoire.

« Agir pour sortir des situations d'exclusion »

Convaincus de l'importance de lutter contre les précarités, nous développons une offre de logements de qualité et accessibles : via la mobilisation du parc privé à des fins sociales et la création de logements. Nous y associons une gestion et un accompagnement de proximité.

« Agir avec les personnes »

Certains de l'intérêt de s'appuyer sur les potentialités des ménages, nous défendons un accompagnement où intervenants et personnes s'associent pour trouver ensemble des solutions. C'est parce qu'elles retrouvent des marges de liberté et de choix qu'elles peuvent faire valoir leurs droits et qu'elles peuvent assumer leurs obligations.



« Les logements que nous développons »

Notre ADN : proposer des logements de qualité et à très bas niveau de quittance, issus du parc privé et de la production associative.

Nos adhérents développent une offre de logements de qualité et accessibles aux personnes en situation de précarité pour faire du Droit au logement une réalité. La plupart de ces logements sont mobilisés auprès de propriétaires privés (64,5% du parc) ou produits par nos associations agréées au titre de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion (26,5% du parc).

Tandis que des millions de personnes sont frappées par la crise du logement, la Fapil mise sur la solidarité citoyenne pour créer une offre sociale dans le parc privé. Nos adhérents proposent des logements de qualité et abordables pour les personnes en difficulté. Cette offre, issue du parc privé ou propriété de nos adhérents, est associée à une gestion locative de proximité afin de favoriser l'insertion des ménages logés.

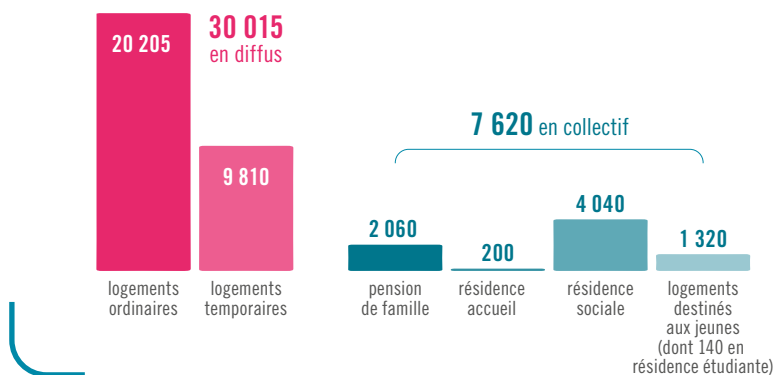
« Nous mobilisons le parc privé à des fins sociales »

Les organismes de la Fapil sont les acteurs majeurs de l'intermédiation locative dans le parc privé et sont ainsi les principaux contributeurs au Plan Logement d'Abord sur ce volet. Grâce à leur savoir-faire et à leur travail de conviction auprès des propriétaires privés, ils mobilisent un parc de logements bien insérés dans les villes, là où les demandes des ménages en situation de précarité peinent à trouver des réponses adaptées.

« Nous produisons via la Maîtrise d'ouvrage d'insertion »

Les organismes de Maîtrise d'ouvrage d'insertion font l'acquisition de logements qu'ils réhabilitent ou de terrains qu'ils construisent pour produire des logements pérennes de qualité et aux loyers très sociaux, dont la conception énergétique permet de réduire le plus possible les charges locatives.

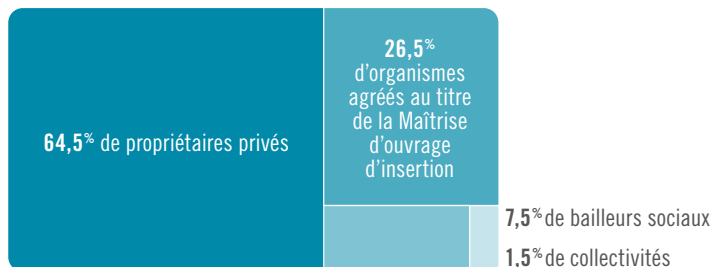
37 635 logements gérés + 12% en 1 an



et
6 890 places
en structure
d'hébergement
ou autres formes
d'habitat

En 2021, les associations de la Fapil ont mobilisé **4 235** nouveaux logements en diffus et ont livré **365** logements via la Maîtrise d'ouvrage d'insertion.

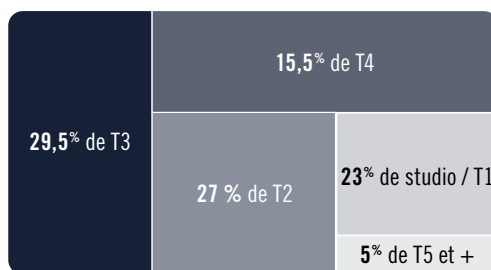
Des logements mobilisés auprès de propriétaires privés ou issus de l'activité des organismes agréés au titre de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion



Un parc majoritairement conventionné et aux loyers maîtrisés

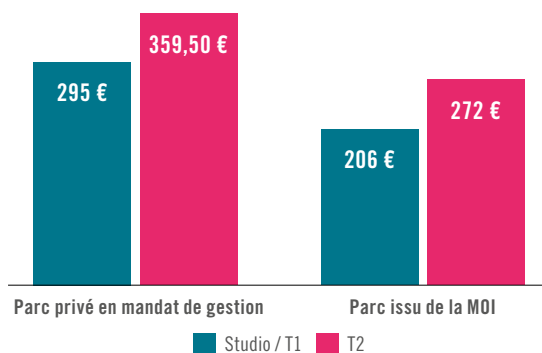


Des typologies pour loger des personnes seules et des familles



Des loyers maîtrisés pour répondre aux besoins des ménages les plus modestes.

Loyer mensuel moyen



« Les personnes que nous accueillons »

Nos adhérents œuvrent aux côtés des personnes en les informant sur leurs droits, en les accompagnant dans leur parcours d'insertion et en leur proposant un logement adapté à leur besoin. C'est en accordant une place centrale aux personnes que nous pouvons réellement améliorer leurs conditions de vie et lutter contre l'exclusion.

« Notre engagement »

Parce que les situations de précarité augmentent, parce que les ménages privés d'un logement digne et abordable sont toujours plus nombreux, parce que connaître ses droits devient de plus en plus complexe, les associations de la Fapil se mobilisent pour soutenir les personnes dans leurs démarches et leur apporter des solutions d'habitat. Cet appui inconditionnel et la création d'une offre adaptée rendent concrets, au-delà des principes, le Logement d'Abord.

« Nous accueillons, orientons et accompagnons les personnes »

Que les personnes soient logées ou non par nos adhérents, l'accompagnement qui leur est proposé est multiforme pour s'adapter au plus près à leur situation et à ses évolutions. Cet accompagnement fait appel à de multiples compétences car, s'il est tourné vers le logement, il inclut forcément toutes les dimensions de la personne.

« Nous apportons des solutions d'habitat aux ménages en précarité »

Les associations du réseau proposent également à ces personnes une palette de réponses adaptées en matière de logement. En grande partie issus du parc privé, les logements gérés par nos adhérents visent des dynamiques d'insertion variées : logements en diffus ou au sein d'un petit collectif, logements en pension de famille... associés à une gestion locative de proximité.



51 730
ménages accueillis
et informés



41 870
ménages accompagnés par
les équipes dans leur projet
logement ou plus largement
pour une insertion durable

Un soutien tourné vers les ménages les plus touchés par la précarité :

- **Des jeunes** : les 30 ans et moins représentent plus d'un tiers des ménages.
- **Des personnes seules** avec ou sans enfant(s) : elles représentent deux tiers des ménages.
- **Des salariés paupérisés** toujours plus nombreux : un tiers sont en emploi ; un tiers aux minima sociaux.

Les associations de la Fapil logent des personnes en grande difficulté auparavant sans domicile personnel. Ces parcours résidentiels témoignent du bien fondé du Logement d'Abord.



77% des ménages entrés en 2021 étaient sans domicile personnel



76% des ménages sortis en 2021 déménagent pour un logement ordinaire (HLM ou parc privé)

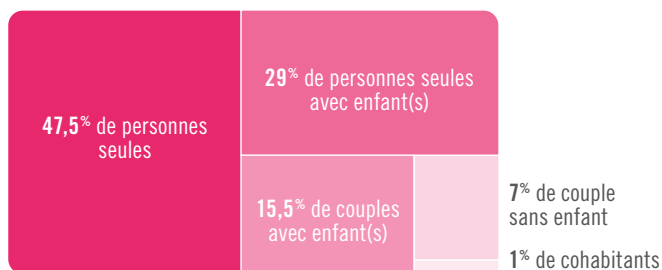


En 2021, **6 700** ménages ont accédé à un logement en intermédiation locative

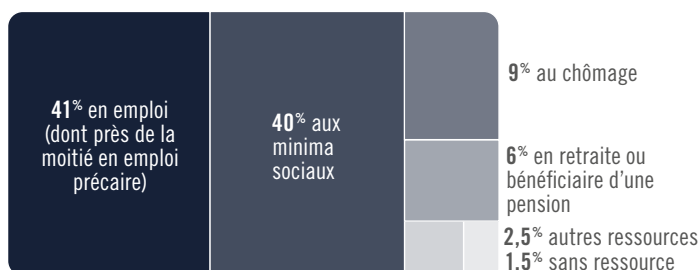


3 années et demie, c'est la durée moyenne des locations au sein du réseau

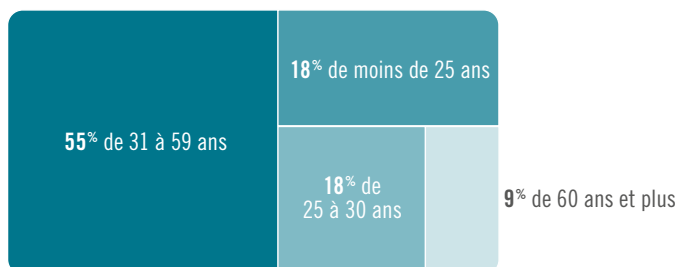
Une grande majorité de personnes seules avec ou sans enfant(s)



Des personnes en situation de pauvreté, y compris lorsqu'elles sont en emploi



Une offre qui répond aux besoins des ménages tout au long de leur vie



« Nos partenariats »

La Fapil associe d'autres acteurs à ses réflexions et actions, convaincue de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.



Depuis 2011, la Fapil, l'Unaf et Soliha se sont unis au sein des Acteurs du logement d'insertion (ALI). En octobre 2022, l'Unhaj a rejoint ce regroupement. Nos quatre Fédérations partagent des valeurs communes et développent des métiers complémentaires ; elles se retrouvent donc sur de nombreux positionnements politiques qui se concrétisent autour de propositions techniques communes. Sur le terrain, chaque structure adhérente à la Fapil est invitée à prendre en considération cette coopération dans ses relations avec les membres de ces trois autres réseaux.

> <https://www.logementdinsertion.org/>



La Fédération est également membre du Collectif des Associations Unies, créé en 2008 et composé de 40 associations de lutte contre les exclusions, impliquées dans le champ du logement et de l'hébergement.

> <https://www.collectif-associations-unies.org/>



La Fapil est également membre de la Fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abris (Feantsa). Créée en 1989, la Feantsa rassemble des services à but non lucratif qui viennent en aide aux sans-abris en Europe. Cette Fédération est composée de plus de 130 organisations membres venant de 30 pays.

> <https://www.feantsa.org/fr>





**Tout le monde
a droit à un logement :
c'est aussi simple
que ça ! »**





6, avenue du Professeur
André Lemierre
75020 Paris
contact@fapil.fr
www.fapil.fr



Avec le soutien : du Ministère chargé du logement ; de la
Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès
au logement ; de la Caisse de garantie du logement locatif
social (CGLLS) ; de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).